

Santé

Refaire un bébé après une GEU

L.R.A.
Libreville/Gabon

UNE grossesse extra-utérine (GEU) est la nidation et le développement d'une grossesse en dehors de la cavité utérine. Elle peut être causée par des lésions chroniques de la trompe dues fondamentalement aux Infections sexuellement transmissibles (IST) tels le chlamydia, le mycoplasme ou la gonococcie. Lesquelles IST endommagent la trompe, l'empêchant d'effectuer ses mouvements ou l'obstruant carrément. Sa prise en charge passe par 3 moyens : le traitement médical, par injection d'un produit qui détruit l'embryon sans intervention chirurgicale sur la trompe ; le traitement chirurgical dit "conservateur", où la trompe est incisée pour retirer l'embryon tout en étant conservée ; et le traitement chirurgical dit radical où la trompe est retirée.

Sinon, la mortalité liée à ce type de grossesse reste assez rare surtout à l'hôpital général où officie le Dr Diallo Thierno Sadou, gynécologue obstétricien au Centre hospitalo-universitaire de Libreville (Chul). "En 13 ans de carrière au Chul, j'ai dénombré moins de 6 cas de décès maternel par GEU", précise-t-il. Refaire un bébé après une GEU est tout à fait possible. Si la GEU a rompu et que le médecin a été contraint d'user du traitement chirurgical plutôt radical, cela n'altère nullement les possibilités d'avoir une grossesse spontanée, rassure le Dr Diallo. La femme pourra tomber en grossesse tous les 2 mois. Pour le simple fait que chaque mois l'ovulation se passe d'un côté



Dr Diallo Thierno Sadou, gynécologue obstétricien au CHUL.

de la trompe et l'autre mois de l'autre et vice-versa. Les problèmes pourraient survenir si les causes de la GEU étaient infectieuses et donc due à des chlamydias par exemple. Aussi, faudra-t-il, immédiatement après avoir souffert d'une GEU, faire des examens pour se rassurer qu'ils n'étaient pas la cause de la formation de la grossesse hors de la cavité utérine. À défaut, le médecin pourrait prescrire un traitement anti-chlamydia. Mais 3 à 6 mois après, la femme doit faire vérifier l'état de sa trompe restante. Si elle n'est pas endommagée, la femme fera les enfants autant qu'elle le voudra. L'intervention sur la GEU rompue se faisant logiquement en dehors de l'utérus, il n'est donc pas touché lors de l'opération et ne nécessite pas que l'on le ménage comme dans le cas d'une césarienne. Seule la paroi abdominale est déchirée. Et il sera donc question pour la future maman de patienter le temps pour ladite paroi de cesser d'être sensible pour mettre en route le projet bébé. 6 mois seront ainsi nécessaires pour sa récupération.



Les différentes localisations d'une GEU.

REPUBLIQUE GABONAISE
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA PROSPECTIVE

COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE

SECRETARIAT PERMANENT

PROJET STATISTIQUE

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° AMI/01-2017/ eGabon
No. De référence : 14 (PPM-PPA)

RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE POUR ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DES ETUDES ET TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT DE L'INCUBATEUR NUMERIQUE DE LIBREVILLE.

Depuis 2010, le Gabon met en œuvre sa nouvelle vision économique appelée « Plan Stratégique du Gabon Émergent » (PSGE). Le PSGE vise à moderniser le pays et à transformer son économie en une économie émergente d'ici 2025. Le gouvernement Gabonais insiste sur le développement d'une croissance durable et l'amélioration des indicateurs sociaux dans un contexte de réduction des réserves de pétrole. Le défi immédiat pour le gouvernement Gabonais est de mettre en place son nouveau plan de développement économique ambitieux au moyen de stratégies sectorielles avec des résultats visibles, comprenant, à court et à moyen terme, la réduction de la pauvreté. Dans ce cadre, le Gouvernement Gabonais a sollicité de la Banque mondiale une assistance technique et financière en vue de mettre en œuvre le projet dénommé « eGabon ». Une Avance de Préparation de Projet du Projet eGabon a été mobilisée par la Banque mondiale et servira à financer des activités préparatoires, ainsi que le personnel dédié à l'Unité de Gestion du Projet. Parmi les actions prévues dans le cadre du projet eGabon, la mise en place d'un incubateur numérique à Libreville. Ainsi, le Ministère en charge de l'Economie Numérique se propose de réaliser des travaux de réhabilitation du bâtiment devant abriter les bureaux de l'incubateur de Libreville, cadre de promotion de l'émergence d'un écosystème de l'innovation numérique.

Les études, la coordination, et le suivi en seront confiés à des cabinets d'architectes locaux appuyés par un bureau de contrôle technique (ci-après dénommé Maître d'œuvre ou consultant).

Le présent avis vise à informer les potentiels candidats.

I. Définition du Mandat

La mission qui sera dévolue au Consultant consistera en l'élaboration des études, l'assistance au Maître d'Ouvrage, la surveillance, le suivi et la supervision des travaux de réhabilitation des bureaux de l'incubateur de Libreville.

Les firmes de consultants éligibles sont invitées à manifester leur intérêt, en faisant acte de candidature et en fournissant les informations indiquant qu'ils sont possèdent les qualifications requises et une expérience pertinentes pour exécuter les prestations décrites ci-dessus. Ces informations doivent être fournies au moyen du dossier suivant :

- Lettre de candidature ;
- Déclaration éventuelle de groupement ;
- Fiche de présentation du candidat (domaine d'expertise, brochure, plaquette, personnel clé destiné à l'exécution de la mission, site web, etc. ;
- Qualifications de la firme;
- Références récentes et pertinence en missions similaires avec mention obligatoire des données suivantes : libellé des missions, pays, période d'exécution, état des réalisations) ;

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » Version de Janvier 2011 révisées en 2014" s'appliquent, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives.

II/ Les critères de sélection applicables sont :

- Réalisation de plusieurs Etudes Techniques de Bâtiment (à usage de bureaux) ;
- Réalisation de plusieurs missions de Suivi de l'Exécution des Contrats de Travaux de Réhabilitation de Bâtiments.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode fondée sur la Qualification de Consultants (QC) telle que décrite dans les Directives "Sélection & Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID- Version de Janvier 2011 révisées en 2014"

Les Firmes de consultants intéressés peuvent obtenir le cahier de charge de ce mandat ou des informations complémentaires sur demande écrite à l'adresse ci-après : Commission Nationale des TIPPEE B.P. : 22 Libreville – Gabon ou par téléphone au n° (+241) 05 19 04 08 aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale GMT+1) et par courrier électronique à : tippeegabon@cntippee.org ; tounsihoussem@gmail.com et jewomba@cntippee.org.

Les plis porteront la mention suivante « RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE POUR ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DES ETUDES ET TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT DE L'INCUBATEUR NUMERIQUE DE LIBREVILLE ».

Les dossiers de manifestations d'intérêt seront présentés en français en Cinq (05) exemplaires (un original et Quatre copies) par dépôt direct à l'adresse suivante : Nom : Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des TIPPEE ; Adresse : Haut de Gué-Gué à 50 mètres avant le Lycée AWASSI (Villa Blanche N° 117) B.P. : 22 Libreville – GABON, E-mail : tippeegabon@cntippee.org .Tel : + 241 01 76 39 11 / +241 05 19 04 08 et doivent parvenir au plus tard le 12 Février 2017 à 12h00 (heure locale GMT + 1).